



invest in **ANDI NEWS** Algeria

27, Rue Mohamed Merbouche – BP 414 - Hussein Dey - ALGER - Tel.021 77.32.62/63 -
Fax:021.77.32.57

E-mail:information@andi.dz - site web : www.andi.dz



AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT

BULLETIN TRIMESTRIEL – FEVRIER 2007 N° 04

La participation de l'ANDI aux manifestations économiques durant le 4^{ème} trimestre 2006 :

- A la Journée mondiale de l'Alimentation tenue le 16 octobre 2006 (palais de la culture).

Lors de sa visite d'inauguration, le stand de l'ANDI a suscité l'intérêt de Monsieur le Ministre de l'Agriculture où il a fait part des grandes lignes des programmes d'investissement prévus pour le développement et l'intégration d'un certain nombre de filières agricoles.

Le Directeur Général de l'ANDI a fait part à son tour de la disponibilité totale de l'agence pour examiner de concert avec les services compétents du département de l'agriculture des voies et moyens susceptibles d'être mobilisés pour concrétiser dans les meilleurs conditions possibles ces programmes d'investissement.

- Au 4^{ème} Salon International des Travaux Publics « Palais des Expositions Pins Maritime » du 28 au 30 octobre 2006.

Cette manifestation a été inaugurée par le ministre des Travaux Publics, Monsieur Amar Goul, en présence du Ministre de l'Environnement, Monsieur Cherif Rahmani.

Placée sous le thème « Bâtir, c'est bien...en protégeant l'environnement, c'est mieux ». Notre stand a suscité un énorme intérêt lors de cette manifestation en enregistrant la visite de plus de 340 personnes.

Parmi les 111 entreprises présentes, 56 sont des firmes étrangères représentant 11 pays : la France, l'Italie, le Portugal, la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, l'Allemagne, l'Angleterre, la Chine, le Japon et le Brésil.

En marge de cette exposition, une journée d'étude a

été programmée sous le thème « travaux publics et recherches appliquées », Une occasion pour les participants de discuter et de débattre des questions liées à ce domaine.

- Au Forum des Hommes d'Affaires Arabes - 18 et 19 novembre 2006 (Hôtel Hilton).

Organisé par le Forum des Chefs d'Entreprises et inauguré par son Excellence le Président de la République, le stand de l'Agence installé à cette occasion a permis à de nombreux investisseurs, participants à ce forum de disposer des documents relatifs à l'investissement en Algérie et en particulier du CD réalisé à cette occasion.

- A la 3^{ème} Édition de la Semaine de l'Énergie en Algérie - 25 au 30 Novembre 2006 (palais des Expositions d'Oran). Ce salon a été inauguré par Monsieur Chakib Khelil, Ministre de l'Énergie et des Mines

qui, en visitant le stand de l'Agence n'a pas manqué de souligner le caractère positif de la participation de l'Agence à cette manifestation et également celle des investisseurs potentiels dans le domaine para-pétrolier d'une part ainsi que celle des investisseurs intéressés par d'autres secteurs de l'économie nationale, d'autre part.

- Au Colloque International sur les Pôles de Compétitivité et site d'Excellences - 03 et 04 Décembre 2006 (Hôtel El Aurassi).

Organisée par le ministère de l'Aménagement du Territoire et inaugurée par le Chef du Gouvernement, cette exposition symbolique a permis aux animatrices du stand de l'Agence de mettre à la disposition des visiteurs une documentation complète relative à la promotion des investissements dans notre pays.

- A la 18^{ème} Foire de la production algérienne - 06



- Au Colloque International sur les Pôles de Compétitivité et site d'Excellences - 03 et 04 Décembre 2006 (Hôtel El Aurassi).

Organisée par le ministère de l'Aménagement du Territoire et inaugurée par le Chef du Gouvernement, cette exposition symbolique a permis aux animatrices du stand de l'Agence de mettre à la disposition des visiteurs une documentation complète relative à la promotion des investissements dans notre pays.

- A la 18^{ème} Foire de la production algérienne - 06

Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près



au 15 /12/ 2006 au Palais des Expositions (Pins Maritimes). Cette manifestation ayant connu une participation considérable des entreprises privées, a été inaugurée par le ministre du commerce, Monsieur EL HACHMI DJAABOUB.

- A la 4^{ème} Édition de la Conférence Internationale sur les "Intégrales de l'Investissement " autour du thème : l'Éducation, la Formation et l'Emploi: les défis de l'Investissement" du 07 au 08 décembre 2006 à RABAT (Maroc). dans le cadre du réseau ANIMA.

- A la foire internationale de Tunis du 10 au 18 /11/2006.

Placée sous le haut patronage de Monsieur le président de la république Tunisienne Zine El Abidine Ben Ali, une foire internationale a été organisée du 10 au 18 Novembre 2006 au parc des expositions du Kram à Tunis. L'Algérie y était représentée par 34 entreprises, un guichet unique de l'ANDI, le ministère du commerce .

En marge de cette manifestation, une séance de rencontres d'affaires entre exposants Algériens et hommes d'affaires Tunisiens et étrangers a eu lieu et où l'ANDI a été sollicitée à plus d'un titre par des investisseurs qui voulaient s'enquérir des opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, des mesures incitatives à l'investissement ainsi que les conditions de création des sociétés étrangères dans notre pays.

- A la rencontre « Méditerranée XXI 2006 » Algéiras Espagne du 28/10 au 1er/11 /2006.

L'ANDI a été également présente au salon International de la coopération entre les deux rives de la méditerranée .

Ce salon qui s'est tenu à Algéiras en Espagne avait pour objectif de mettre l'accent sur le processus de ré-équilibrage nord-sud de l'Europe et les perspectives de développement des relations de cette dernière avec les pays du pourtour méditerranéen.

Le stand de l'ANDI a reçu un nombre important de visiteurs toutes catégories confondues s'intéressant essentiellement aux opportunités qu'offre le marché Algérien en matière d'investissement, le système incitatif et les

protections et garanties prévues par la législation Algérienne.

Une documentation élaborée par l'ANDI a été remise aux intéressés lors de cet important événement.

Débat sur la stratégie industrielle Algérienne :

Le Ministre des participations et de la promotion des investissements, Hamid Temmar a réuni le Jeudi 1^{er} Février 2007 à l'hôtel Hilton les organisations patronales pour leur présenter les grandes lignes de la stratégie industrielle élaborée par son secteur.

Dans son exposé introductif, le Ministre a présenté les grands axes qui fondent cette stratégie industrielle conçue, a-t-il précisé, dans le contexte d'un marché national ouvert évoluant au sein d'une économie internationale de plus en plus concurrentielle et mondialisée.



Dès lors cette stratégie vise, à travers un ensemble de mesures de réorganisation et de redéploiement, à moderniser et rendre compétitif l'outil national de production en vue de son insertion dans les meilleures conditions, dans la division internationale du travail.

Notre industrie doit en effet faire face à un double défi, a souligné le Ministre. Outre la récupération des parts de marché local perdues, elle doit surtout permettre l'émergence de branches industrielles d'exportation se substituant progressivement aux hydrocarbures.

A ce titre, le projet de stratégie industrielle a retenu un certain nombre de branches auxquelles l'État accordera une grande priorité par la mise en place de dispositifs de soutien et d'encouragement spécifiques pour y accroître et développer les investissements publics et privés .

Ces branches ont été retenues en raison de leurs forts potentiels et capacités d'entraînement sur l'économie dans son ensemble.

Il s'agit des branches de la chimie, la pétrochimie, la pharmacie, l'agro-alimentaire, la sidérurgie, la mécanique, les matériaux de construction.

Deux nouvelles branches ont été intégrées également à cette stratégie industrielle et dont le développement fera à l'avenir l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, il s'agit de la construction automobile et des nouvelles techno-

Pour un investissement proche , facile et soutenu



logies de l'information et de la communication.

Au plan spatial, ces branches seront organisées et développées dans des zones d'activités industrielles intégrées (des zones polyvalentes, –les pôles de compétitivité -, les technopoles, et les zones spécialisées.

Il est à rappeler qu'une autre rencontre « assises de l'industrie » sera organisée par le MPPI les 26 ,27 et 28 Février 2007.

Cette opportunité permettra aux chefs d'entreprises et aux industriels de formuler des propositions et d'enrichir éventuellement le document proposé par le MPPI .

Les principales dispositions de la loi de finances 2007 :

• En matière d'encouragement de la constitution de groupe de sociétés, entendu au sens de la législation fiscale :

VIENT DE PARAITRE au JORA NO 4 :

Décret exécutif n° 07-08 du 11 Janvier 2007 fixant la liste des activités, biens et services exclus des avantages fixés par l'ordonnance n° 01-03 du 20 Août 2001 relative au développement de l'investissement modifiée et complétée .

- l'exonération de la TAP et de la TVA, au titre des opérations intragroupe qui viennent s'ajouter aux mesures, à portée générale, déjà prises dans la loi de finances complémentaire pour 2006, dont la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés qui est passé de 30% à 25% et de 15% à 12,5% lorsque les bénéfices sont réinvestis.

• En matière d'encouragement de la création d'emplois, de soutien à la réalisation de projets, à la production de certains biens et services et à la préservation de l'environnement :

- Le bénéfice d'avantages fiscaux en matière d'IRG et d'IBS au profit des entreprises créant ou sauvant l'emploi.

- Le relèvement du taux de la taxe professionnelle pour les entreprises n'assurant pas des actions de formation et d'apprentissage.

-La prorogation de la date butoir du bénéfice des avantages consentis dans le dispositif de la CNAC (création d'activités par les chômeurs âgés de 35 à 50 ans). Ce bénéfice initialement prévu pour les investissements agréés au plus tard le 31 décembre

2006 est prorogé jusqu'au 31 décembre 2009.

- La bonification des taux d'intérêt au profit de projets de réalisation d'infrastructures publiques (Métro d'Alger, Autoroute Est-ouest, Matériels roulants ferroviaires, Unités de dessalement d'eau de mer ...) et de production et de distribution de l'électricité et du gaz.

- La réduction du taux de la TVA de 17 à 7% sur les accessoires de conversion de la carburation classique à la carburation GPL et GNC, produits non polluants préservant l'environnement.

Autres mesures:

Il s'agit de la réduction :

-Du taux de l'impôt sur le revenu global applicable aux plus values de cession d'immeubles bâtis et non bâtis,

- De la pression fiscale sur les ouvrages d'or, d'argent et de platine,

- Du taux de la TVA sur l'huile d'olive.

Situation du développement de la franchise en Algérie :

Le cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) en collaboration avec la banque Africaine de développement (BAD) ont organisé le 07 Janvier 2007 au Sheraton une conférence débat sur le développement de la franchise en Algérie.

Cette rencontre fait suite à d'autres débats déjà enregistrés au cours de l'année 2006(forum sur la franchise 3-4-5 Février 2006, 2^{ème} forum ,Novembre 2006).

Pourquoi l'accès à la franchise n'a pas connu un grand essor sur le marché national ?

Selon le constat établi ,les contraintes qui pèsent sur le développement de cette activité dans notre pays ,sont notamment liées :

♦ Aux droits d'entrée et de transfert des royalties exigés par les franchiseurs en contrepartie de l'exploitation de la marque ;

♦ A l'environnement urbanistique commercial ;

♦ A La rareté des pôles d'attraction commerciale et l'insuffisance de l'offre foncière.

Devant l'absence d'un cadre juridique idoine ,le ministère du commerce a pris l'initiative d'élaborer un texte de loi adapté au code de déontologie européen qui régira la pratique de l'activité de la franchise en Algérie en offrant à cette dernière toutes les conditions nécessaires à son émergence et son développement en Algérie.

Pour ceux qui voient loin , l'Algérie c'est tout près



De l'avis des experts, la franchise constitue un grand avantage pour les PME car elle favorise la croissance rapide, (le niveau du capital requis est bas, le risque est faible, les franchisés bénéficient d'une formation et d'un appui auprès des franchiseurs).

Dans son intervention, Monsieur Mohamed Bourenane, chef de division au département du secteur privé et micro -finance à la (BAD), notera que près de 80%des start-up créés aujourd'hui dans le monde sont des franchises et 50% du commerce mondial de détail est franchisé.

La franchise, souligne-t-il, est le modèle d'affaires le moins risqué .Le taux d'échec est à peine de 5% dans les contrats de franchise.« en développant la franchise, l'Algérie pourrait créer 500 000 emplois dans les dix ans à venir »,fait savoir le représentant de la BAD.

Monsieur Bourenane a estimé que plusieurs opérateurs économiques locaux peuvent créer leur propre réseau de franchisés en Algérie.

C'est le cas de l'opérateur privé BKL industrie (producteur de vitrage isolant)qui compte créer son réseau de franchise en commercialisant son enseigne DAR BKL avec la création de 30 unités (menuiseries) avant la fin2007 et 60 avant la fin 2008 avec la création de 900 à 1000 d'emplois.

En marge de cette conférence –débat, un protocole d'accord BKL/BEA a été signé pour le financement d'un réseau de PME franchises sous l'enseigne DAR BKL.

Faites connaissance avec le GUD de Bejaia :

La wilaya de Bejaia en bref :

Wilaya côtière du centre Est, s'ouvrant sur la mer méditerranéenne avec une façade maritime de plus de 100 km, alternant criques rocheuses et plages de sable fin, d'Est Ouest, insérée entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des Babors, le territoire de la Wilaya s'étend sur une superficie de 322.348 hectares. Organisée en 19 Dairates et 52 communes, la Wilaya de Bejaia a des limites administratives avec



Présentation du Gud de Bejaia :

Inauguré le 19 Octobre 2006 par monsieur Fatmi RACHID Wali de Bejaia et Monsieur Baghdadli Abdelmadjid Directeur Général de l'ANDI en présence des autorités locales et des investisseurs potentiels, le Gud de Bejaia compte aujourd'hui un effectif de 23 personnes dont 13 cadres de formation universitaire

(licenciés et ingénieurs).

Administrations représentées au GUD:

A ce jour le GUD de Bejaia est représenté uniquement par les services du CNRC et de l'APC en attendant les autres services concernés par l'investissement (urbanisme, environnement, Impôts....).

Siège du GUD :

Cité Tobbal (siège du bureau d'études de la Wilaya).
Tel 034 22 62 34
Fax 034 22 64 52.

Opportunités d'investissement offertes par la Wilaya.

Le tourisme constitue l'un des atouts majeurs de la Wilaya .

En effet, une côte de 120 km et 11 zones d'expansions touristiques Est-Ouest,03 sources thermales non exploitées ,une zone montagneuse couverte de forêts et de végétation sont autant d'atouts pour l'investissement touristique dans la région.

D'énormes projets d'investissements peuvent se réaliser également dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture, des industries et des mines.



Pour un investissement proche , facile et soutenu

